

Procès-verbal de l'AG de l'Association Sportive Valaisanne des Tireurs

Vétérans 09.02.2019 à Grône

Début : 08h45 Distribution des prix

Fin : 11h10

La distribution des prix du tir annuel a eu lieu avant le début de l'AG. Les lauréats ont été avisés avec l'invitation pour l'AG. L'AG a ainsi pu être abrégée.

1. Souhaits de bienvenue

A 09h40, le président cantonal Pierre Geiger souhaite la bienvenue aux participants. Des salutations spéciales vont au président d'honneur Rudolf Mathier, aux vétérans d'honneur et aux invités Pierre Kunz ASTV et Hugo Petrus FSVT. M. Dessemontet, président ASVTS, a dû se faire excuser, ainsi que la commune de St-Léonard.

2. Honneur aux disparus

En 2018 et début 2019, 18 camarades tireurs nous ont quittés à jamais. La liste est contenue dans le rapport annuel et est présenté au beamer. Une minute de silence est observée pour rendre honneur aux disparus.

3. Liste des présences et nomination des scrutateurs

80 membres et invités d'honneur et le comité se sont inscrits dans la liste. 13 personnes se sont excusées. Deux scrutateurs ont été nommés : René Nydegger et Camille Gay.

4. Approbation du PV de la dernière AG du 10.02.2018 à Grône

Le PV est inséré sur notre site et joint aux invitations. La parole n'est pas demandée et le procès-verbal est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

5. Rapport annuel du Président

Le rapport annuel du président, lu en français et présenté en allemand sur le beamer (figure sur notre site) est accepté par l'assemblée, sans remarques ni questions, et à l'unanimité. Il ne sera pas envoyé.

6. Approbation des comptes et rapport de révision

Les comptes ont été présentés par le caissier Pierre-Alain Schers. Ils sont contenus dans le rapport annuel et présentés par beamer aux participants. La parole n'a pas été demandée et sur proposition des réviseurs les comptes ont été approuvés à l'unanimité. La décharge a été accordée au caissier ainsi qu'aux réviseurs et au comité, avec les remerciements de l'assemblée pour le travail accompli.

6a. Allocution Hugo Petrus, président FSVT

Hugo Petrus informe sur les activités de l'Association Cantonale et demande aux participants de s'investir encore plus dans les activités de tir.

Il transmet les salutations et remerciements aux vétérans pour leur activité dans le domaine du tir. Le nombre de tireurs en Valais est stable. La prochaine votation de la loi sur les armes est abordée ainsi que la remise à Berne de 125000 signatures pour un NON. Ont aussi été abordé le tir sur appui, dès le 01.01.2020 aussi pour les vétérans, le prochain Tir Fédéral des Vétérans à Zurich, ainsi que le Tir Cantonal 2022, pour lequel les travaux de préparation sont en cours.

Le président Pierre Geiger remercie Hugo Petrus pour son allocution et lui remet une bouteille de «Salquenen».

7. Budget 2019 et cotisation annuelle

Le budget est présenté par le caissier Pierre-Alain Schers. La cotisation annuelle reste à Fr. 35.-. Budget et cotisation ont été acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

8. Tir annuel 2019

Antoine Dillier informe sur les dates du tir annuel. 300m/50m pistolet les 10/11 mai 2019 au stand de Châble Croix et le lundi de Pentecôte 10 juin 2019 PC au stand du Mont Brun. Les vétérans sont appelés à participer nombreux. Le formulaire d'inscription est joint à l'invitation de l'AG.

9. Elections

Afin d'être prêt suite aux départs (raison d'âge) qui s'annoncent au comité, Claudy Bourban a été accueilli au comité. Celui-ci a été présenté par Antoine Dillier et élu par l'assemblée à l'unanimité. Il n'y a pas eu d'autres propositions. La cravate et l'insigne lui ont été remis. Hans Wyssen a été élu sans contre-proposition comme nouveau réviseur. Nous souhaitons beaucoup de succès aux nouveaux élus.

10. Honorariat

Jean-Pierre Kunz remet à 5 de 6 ayants droits (1 absent ou excusé) le diplôme et la palme pour leurs 80 ans. La liste figure sur le site. Louis Kronig remet à un membre le Pin de l'ASVTS et une bouteille de vin pour leur honorariat. La liste figure aussi sur le site.

10a Rapport Jean-Pierre Kunz ASTV

Jean-Pierre nous transmet les salutations du président central Bernard Lampert, qui s'est excusé, et de l'Association. Il remercie pour l'invitation, car leurs présences sont importantes pour connaître les demandes et désirs des associations cantonales. Il parle sur les rapports avec la EST, où tout paraissait être en ordre, mais ce qui n'est pas le cas. La FST revendique à nouveau l'installation de l'AFS, leur système de gestion de membre. Ce système a toutefois déjà été refusé une fois par les vétérans. Un autre sujet est la remise d'une cotisation à la FST de la part des vétérans qui ne sont pas membre d'une section de la FST. Il s'agit ici d'un montant annuel d'environ Fr. 20'000.-.

Cette remise concerne aussi des vétérans d'honneur qui, partiellement, ne tire plus. Une chose que nous ne pouvons pas accepter. D'autre part on parle de proposition pour de nouveaux concours, afin d'augmenter le nombre de participants, p.ex. le tir sur appui ou autres concours.

Le 26^e Tir Fédéral des Vétérans a lieu 2019 à l'Albisgütli à Zurich, où nous attendons une grande participation.

Le tir sur appui est à partir du 01.01.2020 (après le Tir Fédéral des Vétérans 2019) au programme des vétérans.

Jean-Pierre termine son allocution avec un appel d'abonner le « Schützenveteran ». Il félicite le comité pour son engagement et les nouveaux élus.

La devise : « Pour notre plaisir et un exemple pour la jeunesse ! »

11. Propositions du comité et des membres

Aucune proposition n'a été transmise dans les délais.

12. Proclamation des résultats Tir annuel 2018

Antoine Dillier transmet les résultats des tirs annuels. Les prix pour les ayants droits ont été remis avant l'AG. Une liste des résultats est sur le site.

13. Divers

L'assemblée des délégués du 13.04.2019 à Brig est sur le bon chemin grâce aux préparations du CO sous la présidence de Beat Abgottspont. Le Tir Fédéral des Vétérans à Zurich est aussi en préparation par Antoine Dillier. Nous cherchons encore toujours un banneret. Si nous ne trouvons personne, l'arrangement de l'AG 1917 est encore valable, selon lequel un membre de la section du défunt porte le drapeau. Une carte de condoléances est envoyée à la famille du défunt. Le montant des prix pour les tirs annuels reste sans changement à Fr. 3000.-. Nous attendons une grande participation aux tirs annuels.

La parole n'est plus demandée.

Le Président Pierre Geiger clôture les débats à 11.10. Les participants se rendent à l'apéro et ensuite au dîner.

Sierre, le 29.04.2019
Walter Hasler

Le secrétaire :